



Conditions Particulières

Vente d'énergie à prix de marché offre Gaz Energie Garantie 2 ans

Proposition valable jusqu'au :

26/02/2020

Date d'effet :

12/03/2020

Date d'échéance :

31/03/2022

Renouvellements par tacite reconduction par périodes de :

2 ans

Prix de l'offre :

L'Abonnement HTT est indexé selon les modalités figurant dans l'annexe Prix. Le Prix par kWh HTT ne peut pas augmenter pendant la durée du Contrat.

Service Clients TSA 87494
76934 ROUEN CEDEX 09

N°Cristal 09 69 324 324

Référence Client : 313 306 939

Références du dossier :

CL : CPV-GES-EXP / PC : 7030674921

CC : / PR :

CP : 0000154341 / LG09

CE : EMDM / Appels entrants EMDM

CV :

Client :

MME ROBERT-BETHUNE Corinne
APPT 502
34 RUE SAINTE MARGUERITE
21200 BEAUNE

Lieu de consommation :

BAT 5 APPT 502 REP A
34 RUE SAINTE MARGUERITE
21200 BEAUNE

Gaz Naturel



N° PCE : 122 992 763 765 14

Plage de consommation Prévisionnelle : de 6 000 à 30 000 kWh

Débit compteur : 6M3/H

Prix de marché	Abonnement (en €/an)	Prix par kWh (en €/kWh)
HTT	202,32	0,03823
TTC*	249,36	0,05602



Retrouvez tous vos services sur votre
Espace Client ENGIE



**Vos factures,
simples et faciles à comprendre**

Téléchargez vos factures, changez votre mode de paiement, effectuez un règlement et bien plus encore !

**Vos consommations détaillées
au jour le jour**

Avec Ma Conso, gardez un œil sur vos consommations au jour le jour et obtenez des astuces pour réaliser des économies d'énergie.



Une fois votre souscription finalisée, rendez-vous sur votre Espace client ENGIE et accédez à tous vos services en quelques clics

*Prix hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature.

A réception de votre 1^{ère} facture, vous avez la possibilité de compléter et/ou de modifier vos choix depuis votre Espace Client.

Mode de paiement (un seul choix possible valable pour tous les contrats d'énergie)

Prélèvement automatique.

Mensualisation Prélèvement mensuel d'un montant de 65,00 € TTC et facture annuelle avec régularisation pour ces Contrats. L'échéancier de paiement sera envoyé par retour de courrier/email

Prélèvement tous les deux mois avec facture tous les deux mois en fonction des consommations réelles ou estimées

Autre (TIP SEPA, Chèque, CB, espèces) avec facture tous les deux mois en fonction des consommations réelles ou estimées

Étape 2

Services gratuits (plusieurs choix possibles)

Espace Client : ce service permet de gérer vos données personnelles, consulter ses consommations et ses factures en ligne

Email Client (obligatoire et en majuscules) :

Voir l'article « Données personnelles des Conditions Générales de Vente »

Ma conso : ce service vous permet de suivre vos données de consommation d'énergie depuis votre Espace Client ENGIE particulier.engie.fr/espace-client/consommations.html. Ces données sont également disponibles dans l'espace sécurisé mis à votre disposition par le distributeur d'énergie sur son site <http://www.grdf.fr/particuliers> (gaz naturel) et <http://www.enedis.fr/> (électricité)

Mon Alerte : si vous bénéficiez de la mensualisation, vous êtes informé(e) par courriel en cas d'évolution à la hausse de vos consommations par rapport aux consommations annuelles prévisionnelles ayant permis de calculer vos mensualités. Vous pouvez alors ajuster vos mensualités, comme proposé par ENGIE, sur votre Espace Client à réception de l'alerte. Service réservé aux clients titulaires uniquement d'une offre d'Electricité, ayant souscrit à la Facture en Ligne et équipés d'un compteur communicant Linky™

Facture en Ligne :

Ce service nécessite l'ouverture de votre Espace Client et le choix du prélèvement automatique. Vos factures seront uniquement disponibles sur votre Espace Client. Le service vous permet également de recevoir au format électronique les évolutions des Conditions Générales de Vente ainsi que les e-documents listés, voir conditions à l'article « Facture en Ligne » des Conditions Générales de Vente.

J'accepte de recevoir des communications par voie électronique sur

des offres de produits ou services des sociétés du groupe ENGIE des offres de partenaires du groupe ENGIE

Étape 3

Date et signature du Client

Tout terme ou expression dont l'initiale est en majuscule est défini dans les Conditions Générales de Vente de Gaz et/ou d'Electricité.

Le Client atteste choisir ENGIE comme Fournisseur de Gaz et/ou d'Electricité. Le cas échéant, le Client déclare que son(ses) contrat(s) auprès de son ou ses ancien(s) fournisseur(s) aura(ont) pris fin à la date d'effet des présents Contrats.

En cas de changement de Fournisseur, le Client autorise le Fournisseur à faire toutes les démarches auprès des Distributeurs de Gaz (GRDF, 6 rue Condorcet 75009 PARIS France) et/ou d'Electricité (Enedis, 34 place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE France) pour effectuer le changement.

Le Client donne mandat au Fournisseur pour obtenir des Distributeurs de Gaz et d'Electricité les informations relatives aux Points de Livraison concernés par les Contrats, dont les informations de mesure de consommation passées et à venir.

Le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des Conditions Générales de Vente de Gaz et/ou d'Electricité référencées V13102019OM.DOM, des Dispositions relatives à l'accès et à l'utilisation du réseau d'électricité et/ou des Conditions standard de livraison pour le Gaz. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'annexe Prix et l'accepte expressément.

Le client est informé qu'en souscrivant une offre à prix de marché d'électricité, il reste libre de revenir à tout moment et sans frais au tarif réglementé en électricité, pour son Lieu de consommation, si il en fait la demande. Pour le Gaz, en application de la loi Energie et Climat, en souscrivant une offre de Gaz à prix de marché, le Client ne pourra plus souscrire un contrat au tarif réglementé de Gaz.

Pour le Client

Fait à

Le

Signature client

Pour le Fournisseur

Fait à PARIS, le 12 février 2020

Florence Fouquet

Florence FOUQUET
Directrice Grand Public

Étape 4



Annexe Prix

Vente d'énergie à prix de marché - offre Gaz Energie Garantie 2 ans



Prix de marché

Plage de Consommation Prévisionnelle	Abonnement (en €/an)		Consommation (en €/kWh)	
	HTT	TTC*	HTT	TTC*
Jusqu'à 6000 kWh	96,00	111,71	0,05476	0,07585
de 6000 à 30000 kWh	202,32	249,36	0,03823	0,05602
plus de 30000 kWh	202,32	249,36	0,03823	0,05602

* Prix hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature

Annexe Prix

Vente d'énergie à prix de marché - offre Gaz Energie Garantie 2 ans

Modalités d'indexation de l'Abonnement

L'Abonnement HTT du Contrat est indexé sur la part fixe HTT du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel pour l'option tarifaire correspondant à la Plage de Consommation Prévisionnelle du Client (l'option tarifaire T1 correspond à la Plage de Consommation Prévisionnelle jusqu'à 6 000 kWh, l'option tarifaire T2 correspond aux Plages de Consommation Prévisionnelle de 6 000 à 30 000 kWh et de plus de 30 000 kWh).

L'Abonnement HTT du Contrat évoluera, à la hausse ou à la baisse, à la date d'entrée en vigueur de chaque variation du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel.

La valeur de la part fixe ("abonnement") HTT du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de Gaz naturel servant de référence pour la première évolution est celle en vigueur à la date de proposition du Contrat. Tarif disponible sur le site du Distributeur : <https://www.cre.fr/content/download/20817/266670> (cf page 7 du document).

En cas de disparition de l'indice servant à indexer l'Abonnement, l'évolution du prix s'effectuera sur l'indice de remplacement le plus proche proposé au Client par le Fournisseur. A défaut d'accord du Client, ce dernier pourra résilier son Contrat dans les conditions de l'article L224-10 du code de la consommation.

En dérogation aux 3 derniers paragraphes de l'article "Modification(s) des caractéristiques" des Conditions Générales de Vente, en cas de modification de la Plage de Consommation Prévisionnelle, les prix du Contrat appliqués à ces nouvelles caractéristiques seront ceux indiqués dans l'annexe grille de prix des CPV, auxquels l'indexation prévue dans le Contrat aura été appliquée.



Formulaire de rétractation

**Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire
UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ VOUS RETRACTER DU CONTRAT**

**À ENVOYER sous enveloppe à l'attention de :
ENGIE - SERVICE RÉTRACTATION
TSA 87494 - 76934 ROUEN CEDEX 09**

Je (Nous) vous notifie(ions) par la présente **ma(notre) rétractation du(des) contrat(s) de vente d'énergie(s).**

Commandé le :	11 février 2020
Référence Client ENGIE :	313 306 939
Nom du(des) Client(s) :	ROBERT-BETHUNE Corinne
Adresse du(des) Client(s) :	APPT 502 34 RUE SAINTE MARGUERITE
Code postal :	21200
Commune :	BEAUNE

Rétractation :
en signant ce document, **le Client demande l'ANNULATION du(des) contrat(s) mentionné(s).**

Date :

Signature du(des) Client(s) :

Mode d'emploi :

Conservez le formulaire et utilisez-le seulement si vous voulez annuler votre (vos) contrat(s) dans les 14 jours à compter de la date à laquelle vous l'(es) aurez signé(s).

